

Les parcours pédagogiques

Second degré 2025 - 2026

Parcours
pédagogique

HUCA

Au programme : Découvrir, comprendre et protéger les milieux aquatiques du territoire de l'EPAGE HuCA, incluant l'Huveaune, les Aigalades et les cours d'eau côtiers.

Un **EPAGE** est un **Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux**. Il porte et anime la gestion globale et concertée des milieux aquatiques de son territoire. Dans ce cadre, il met en œuvre une stratégie d'**Information, Sensibilisation, Education, Formation (ISEF)** dont l'objectif est de développer la réappropriation des cours d'eau du territoire par les riverains et les acteurs locaux. Le territoire de l'EPAGE **HuCA** comprend les fleuves côtiers situés entre Fos-sur-Mer et La Ciotat soit l'**Huveaune**, les **Côtiers Est** et Ouest et les **Aygaldes**.

Pour le public scolaire en particulier, l'EPAGE HuCA propose depuis plusieurs années l'accompagnement des enseignants du territoire à la mise en place d'un **parcours pédagogique HuCA** permettant une **éducation des jeunes aux enjeux de l'eau (découverte, qualité, inondation, biodiversité, etc.)** et à la **gestion des milieux aquatiques sur les bassins versants de l'Huveaune et des Aygalades**.

Objectifs

L'objectif est de faire découvrir aux jeunes citoyens les cours d'eau du territoire dans toutes leurs dimensions, en les sensibilisant à la richesse et à la fragilité de ces milieux. Ils apprendront à comprendre la complexité de la gestion de l'eau sur les bassins versants de l'Huveaune et des Aygalades, tout en développant un respect durable pour les ressources naturelles et les écosystèmes qui les entourent.

Publics et communes concernées

Les équipes pédagogiques du second degré

des collèges et lycées situées sur les bassins versants de l'Huveaune et des Aygalades.

Allauch,
Aubagne,
Auriol,
Belcodène,
Cadolive,
Carnoux-en-Provence,
Cassis,
Carnoux,
Ceyreste,
Cuges-les-Pins,
Géménos,
Gréasque,
La Bouilladisse,
La Ciotat,
La Destrousse,
La Penne-sur-Huveaune,
Marseille,
Mimet,
Peypin,
Nans-les-Pins
Plan-de-Cuques,
Plan-d'Aups-Sainte-Baume,
Riboux,
Roquefort-la-Bédoule,
Roquevaire,
Saint-Zacharie
Saint-Savournin,
Septèmes-les-Vallons,
Simiane-Collongue,
Trets.



Partenaire éducatifs

Pour vous accompagner, l'**EPAGE HuCA** mobilise **des structures partenaires spécialisées dans l'éducation à l'environnement labellisées ISEF**. Ces acteurs, offrent une diversité de propositions pédagogiques pour accompagner les enseignants, selon leurs besoins, dans la mise en oeuvre d'un projet avec leur classe.

Outils

Une **plateforme numérique pédagogique** faisant partie intégrante du projet Parcours pédagogique HuCA.



Thématiques



MILIEUX
NATURELS
AQUATIQUES

BIODIVERSITÉ

QUALITÉ DE
L'EAU

MACRO
DÉCHETS

BASSIN
VERSANT

RISQUE
INONDATION

RESSOURCE
EN EAU

Proposition pédagogique

Chaque parcours est spécifique : il prend en compte les **enjeux locaux**, les **ressources disponibles** sur la commune. Le parcours pouvant se faire auprès d'une ou plusieurs classes comprenant de **2 à 6 séances pédagogiques*** par établissement. L'accompagnement est calibré et planifié en fonction de votre projet et pousse à une **autonomie d'intervention**.

**Les demi-journées d'interventions peuvent inclure du temps dédié à des événements ou à des restitutions. Un temps supplémentaire peut être envisagé en cas de projets exceptionnels nécessitant une valorisation particulière.*

Modalités d'inscription

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 8 septembre 2025 en ligne à l'adresse suivantes :

<https://forms.gle/yJ4sYY2bJCUAhxNTA>

Contacts/Renseignements : **Agnès Kayser** : colineo.assenemce@gmail.com

Les enseignants s'engagent à

Formaliser son projet et son besoin d'accompagnement suite à un échange téléphonique (1h) avec un accompagnant associatif

S'appuyer sur l'Ed'HuCAthèque associée, créer son compte et adopter la charte d'utilisation de cet espace

Participer à la réunion de lancement "parcours pédagogique HuCA"
Mercredi 8 octobre 2025 de 13h30 à 16h30

Préparer les élèves aux prérequis aux séances accompagnées et **s'investir dans leur préparation** avec l'accompagnant

Faire le lien pour la signature d'une convention entre l'établissement et la structure accompagnante, une fois le projet établi

Contribuer à l'évaluation du dispositif

Effectuer une **restitution du projet**

Tous les frais liés à l'accompagnement proposé dans le cadre de ces parcours sont pris en charge par l'EPAGE HuCA (avec le soutien de plusieurs co-financeurs)

